

SYNDICAT CGT DES AGENTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU BEAUVAISIS

5 Place Clémenceau – 60000 Beauvais

TEL / 03.44.15.55.58 - 06.86.05.63.03

Courriel : cgt@beauvais.fr

Mme CAYEUX,
Maire de BEAUVAIS
Présidente du CCAS
Présidente de la CAB

Beauvais, 11 avril 2020,

Objet : Lettre ouverte

Madame,

Nous venons de découvrir la communication de la Collectivité sur les congés.

Il s'agirait, en imposant la prise de congés à tous les agents pendant le confinement, de développer notre « *Esprit de solidarité et de responsabilité* »... ». La Collectivité a **décidé**, - **unilatéralement**, avant même les décisions du ministre, monsieur Dussopt (puisque ce sujet est actuellement à l'étude, cf. courrier du ministre du 8 avril dernier) et au mépris des instances représentatives du personnel et des syndicats - « *dans l'intérêt du service et du traitement équitable entre salariés* » de demander à chaque agent de poser au moins 5 jours d'absence pendant le confinement! Soit sur les jours de congés payés, de RTT, de pénibilité ou de fractionnement...

De quel droit la « Collectivité peut-elle **décider seule**, sans accord majoritaire des syndicats, de dépouiller les agents de leurs congés?

En quoi est-ce « *solidaire* » ? Pour aider les soignants ? Ou plus certainement pour permettre aux agents de travailler plus après le confinement, sans un sou de plus ? Sans heures supplémentaires ? Sans embauche si nécessaire ? Nous avons une vision de la solidarité bien différente de celle de la collectivité! **La solidarité serait-elle purement « financière » ?**

En quoi est-ce « *responsable* » que de prendre des congés pendant le confinement ? Qu'est qu'un esprit de responsabilité ? Envers qui ? Et pour quoi ? Cet esprit de responsabilité ne serait pas non plus réduit à celui d'équilibre budgétaire ?

« *Esprit de solidarité* » ? Pourquoi n'interviendrait-il qu'en cas de crise ? Car lorsque nous intervenons, lors de négociations sur le RIFSEEP, sur le montant des primes dont certaines sont plus élevées que le salaire d'autres, nous parle-t-on de solidarité ?

Lorsque nous dénonçons les harcèlements au travail, nous parle-t-on de solidarité avec l'agent harcelé ? Lorsque nous parlons de souffrance au travail, nous parle-t-on d'esprit de solidarité ou de responsabilité ? Si, bien sûr, pour le harceleur ou celui qui détruit ces collègues, pour celui ou celle qui a le pouvoir, pour celui ou celle qui apporte bien le café !!!...Lorsqu'un agent n'en peut plus, brisé par le travail, et qu'on lui refuse de reconnaître son état de santé imputable au service, on nous parle de solidarité, de responsabilité ? NON, NON et NON !!! La Solidarité serait-elle à dimension variable ?

« *Solidarité* », lorsque ce sont les agents qui la paye ? Quelle solidarité de la part de la Collectivité? Quelle solidarité de la part de la Collectivité, envers les agents les plus précaires, qu'elle renvoie dans l'attente d'une éventuelle reprise après la crise ? En attendant, débrouillez vous !

La solidarité, dans votre collectivité consiste toujours à donner à ceux qui ont le plus, et à prendre à ceux qui ont le moins.

Vous agents, titulaires, contractuels, vacataires, **ne vous y trompez pas**, la collectivité emploie ces deux mots Solidarité et Responsabilité simplement pour vous **culpabiliser**... Si vous refusez vous ne serez pas solidaire -de quoi on ne sait pas ! Et vous ne serez pas responsable - de quoi on ne sait pas non plus !

Pour la CGT, la solidarité c'est aider chacun, tout le temps, pas seulement en temps de crise... ce serait que les plus nantis laissent une partie de leurs primes au profit des plus défavorisés, ce serait que les contrats des plus précaires soient pérennisés, ce serait que les services ne passent pas au privé, ce serait le remplacement des agents qui partent à la retraite, ce serait une embauche massive dans les secteurs étranglés par les restrictions humaines et budgétaires, ce serait une revalorisation des salaires les plus bas, ce serait une retraite décente pour tous..

Aussi, cette demande de pose de congés ne peut-être qu'une demande, non une obligation, et cette tentative d'intimidation des agents est lamentable !

Pour notre part, nous vous en informons solennellement que notre syndicat refuse catégoriquement ce dépouillement de jours de congés!

Ne pas oublier, non plus, que les personnes actuellement en ASA perdent des RTT !!! que ceux qui travaillent sont exposés et c'est pourquoi la CGT a demandé qu'une protection médicale sur le long terme soit mise en place.

Non, nous sommes confinée, pas en vacances, même si nous ne travaillons pas : nous ne l'avons pas choisi, nous le supportons - plus ou moins bien -, mais sans choix de notre part !

Le confinement n'est pas un loisir !

Ce dossier va passer au CT le 23 avril.... Pourtant tout semble entériné, les chefs de service ont déjà prévenu les agents !!! Tout est déjà applicable!!! Alors, pourquoi nous demander notre avis? Pour faire semblant? Ou simplement parce que la collectivité considère les instances consultatives comme une chambre d'enregistrement ? Ou simplement parce que si cela ne passe pas en CT les décisions deviennent illégales ?

Les représentants du personnel diront NON à ce recul des droits du travail... sous couvert d'une soi-disant solidarité !

Vous affirmez que « *cela a été validé* » ! Par qui et comment ? Il est vrai que ces décisions, non encore passées pour avis au CT, sont déjà sur la Salamandre !... certainement par Solidarité ???

Nous sommes le syndicat majoritaire, nous n'avons rien validé du tout. D'ailleurs, rien ne nous a été demandé ! Nous ne comptons plus les courriels demeurés sans réponse depuis le début du confinement tant à la demande du syndicat que des instances consultatives.

La CGT est majoritaire

Les accords doivent être négociés

La CGT refuse la demande de la Collectivité.

La CGT demande aux agents de ne déposer aucuns congés, qu'ils soient des congés payés, des RTT, des jours de pénibilité ou de fractionnement.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer, Madame, nos salutations.

Pour le syndicat CGT Territoriaux du Beauvaisis

et les représentants du personnel aux instances consultatives,

La Secrétaire Générale de la CGT-territoires

D. Bécart